



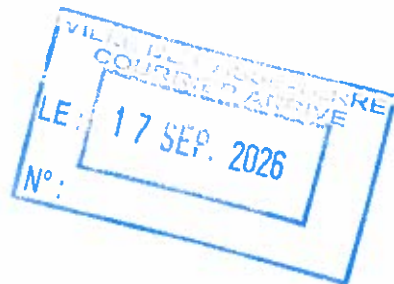
**SELARLU VAINQUEUR THIERRY**  
**Notaire associé**  
*Successeur de Mes Karl-Antoine OTHILY et Marcel BEAUBRUN*

2, rue Henry Sidambarom  
97102 BASSE-TERRE

Tél : 05 90 81 18 28  
Fax : 05 90 81 23 09

Monsieur le Maire  
HOTEL DE VILLE  
Rue du Cours Nolivos

97100 BASSE-TERRE



Basse-Terre, le 10 septembre 2026

Dossier suivi par  
Karl-Antoine OTHILY

NOTORIETE ACQUISITIVE Saïda PRAXEL  
1005132 /OKA /OKA /

Madame, Monsieur,

Conformément à l'article 1 de la loi n° 2017-285 du 6 mars 2017 et au décret n°2017-1802 du 28 décembre 2017, je vous adresse, aux fins de publication sur le site de la Collectivité territoriale, l'avis de création de titre de propriété suite à l'acte de notoriété acquisitive reçu par Maître Karl-Antoine OTHILY le 24 août 2026.

Veuillez croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de ma sincère considération.

| VILLE DE BASSE-TERRE                          |                   |
|-----------------------------------------------|-------------------|
| ARR. 2026-4812                                |                   |
| DATE 21 SEP. 2026                             |                   |
| DESTINATAIRE                                  | ATTRIBUTION COPIE |
| Maire, Conseil de Mary                        |                   |
| Pôle Direction Générale                       |                   |
| Pôle Finances et Trésorerie                   |                   |
| Pôle Développement Durable et Infrastructures |                   |
| Pôle Services à la Population et Éducation    |                   |
| CCAS                                          |                   |
| Police Municipale                             |                   |

*26800 ImmoBourse*

**SELARLU VAINQUEUR Thierry**  
Notaire à BASSE-TERRE  
2, Rue Sidambarom (Gpe)

*Membre d'une association agréée.*

*Depuis le 1er janvier 2013, les notaires ne sont plus autorisés à établir ou encaisser des chèques pour des montants supérieurs à 10.000 €. Désormais, seuls les virements sont autorisés.*

# PROGRÈS SOCIAL

Journal d'information

R.C 4952

B.P. 78 – 97109 BASSE-TERRE CEDEX  
Tél. : 05 90 81 24 25 - Fax : 05 90 81 40 23  
Email : [psocial@wanadoo.fr](mailto:psocial@wanadoo.fr)

*Le 14 Septembre 2026*

## ATTESTATION

Certifions la publication de l'avis ci-dessous dans le numéro 3597 du Progrès Social du 20 Septembre 2026.

LE PROGRÈS SOCIAL  
Rue Toussaint Louverture  
97100 Basse-Terre  
Mail : [psocial@wanadoo.fr](mailto:psocial@wanadoo.fr)  
Siret : 494 005 416 00016  
APE 21A

### AVIS DE PRESCRIPTION TRENTENAIRE

Un acte de prescription trentenaire a été reçu par Maître Karl-Antoine OTHILY Notaire à BASSE-TERRE, le 24 Août 2026, en cours de publication au service de la publicité foncière de POINTE A PITRE du chef de :

Madame Saïda Josèphe PRAXEL, aidant familial, épouse de Monsieur Gérard Gilbert COLOMIES, demeurant à BOUILLANTE (97125) rue Sylvère Lesueur Loquet Pigeon Maison la Prairie

Portant sur une construction vétuste et inachevée édifée sur un terrain sis à BASSE-TERRE 176 rue Nouvelle Ville, rue Denis Michaux, Morne Chaulet, cadastré section AR, numéro 720, lieudit Rue Denis Michaux pour 93ca.

Comme ayant eu la possession à titre de véritable propriétaire d'une manière paisible, publique, non équivoque, continue, non interrompue, pendant plus de trente ans. Toute personne pouvant faire valoir un titre de propriété sur les terrains ci-dessus désignés ou une partie ou simplement faire valoir ses droits, est invitée à se faire connaître en l'Office Notarial de Maître Thierry VAINQUEUR, sis à BASSE-TERRE (97100), 2 rue Henry Sidambarom, et ce dans un délai d'UN MOIS à compter de la présente parution.

Pour Avis  
LPS3597-01